

Objectifs du SAGE Ouest-Cornouaille

Enjeux		Hiérarchisation	Objectifs
Organisation des maîtrises d'ouvrage			Maintenir des différentes maîtrises d'ouvrage pour porter l'ensemble des actions du SAGE
			Coordonner des actions menées
			Communiquer sur le projet de SAGE pour assurer la bonne compréhension des enjeux et l'adhésion au projet
Satisfaction des usages littoraux	Microbiologie		Maintenir la bonne qualité des eaux de baignade (au moins 90% des sites en qualité excellente) – horizon 2022
			Atteindre/maintenir un classement des zones conchylicoles en B+ pour les 3 groupes de coquillages - horizon 2022
			Tendre vers le A sur toutes les zones conchylicoles pour l'ensemble des groupes de coquillages - horizon 2028
	Qualité chimique		Atteindre le bon état chimique des eaux littorales et de transition
	Envasement des estuaires		Lutter contre l'envasement ou l'ensablement des estuaires pour préserver les habitats des espèces
Algues vertes / Phytoplancton toxique		Limiter le développement des algues vertes et des phytoplanctons toxiques	
Macrodéchets sur les plages		Limiter la présence de macrodéchets sur le littoral	
Exposition aux risques naturels (Submersion marine, Erosion du littoral)			Améliorer de la conscience des risques de submersion marine et d'érosion littoral dans le cadre d'un plan de communication et de sensibilisation
Qualité des eaux	Nitrates		Réduire de 30% les flux et atteindre une concentration moyenne de 30 mg/l sur les BV prioritaires – horizon 2022
			Non dégradation sur les autres BV
	Phosphore		Viser une concentration moyenne maximale de 35 mg/l pour les eaux souterraines – horizon 2041
			Atteindre le bon état de la retenue du moulin neuf (PO43- : 0.02mg/l, Pt : 0.03 mg/l, Chlorophylle a : 11.3 µg/l)
			Viser le haut de la classe de bon état sur le BV de Pont-l'Abbé et de Lanvern (PO43- : 0.01mg/l, Pt : 0.05 mg/l)
	Pesticides		Atteindre/maintenir le bon état sur les autres BV (Pt : 0.2 mg/l)
Evaluer la qualité des eaux en prenant en compte l'ensemble des substances actives			
Autres micropolluants		Respecter la norme des eaux distribuées dans les eaux brutes de surface (0.1µg/l par SA et 0.5µg/l pour l'ensemble des SA)	
Matières organiques		Atteindre le bon état sur les eaux souterraines (en valeur moyenne 0.1µg/l par SA et 0.5µg/l pour l'ensemble des SA)	
Qualité des milieux	Cours d'eau (hydromorphologie, continuité)		Améliorer la connaissance sur les teneurs des eaux en micropolluants autres que les pesticides
			Limiter les apports en matières organiques externes au cours d'eau
	Zones humides		Restaurer la morphologie des cours d'eau (priorité ruisseau de Penmarch)
			Rétablir la continuité écologique (espèces cibles et sédiments) (priorité : Goyen, Virgule, Penmarch et Pont-l'Abbé)
Plantes invasives		Protéger les zones humides existantes pour maintenir leurs fonctionnalités (priorité : marais littoraux)	
		Reconquérir des zones humides dégradées pour rétablir leurs fonctionnalités	
Satisfaction des besoins en eau (Besoin / ressources et sécurisation)			Limiter la fermeture des milieux par la mise en place d'une gestion adaptée
			Garantir la qualité des eaux brutes (nitrates)
			Garantir la disponibilité des volumes nécessaires à l'alimentation en eau potable.

Hiérarchisation des enjeux

	Enjeu majeur- rôle important du SAGE
	Enjeu important – rôle moyen du SAGE
	Enjeu réel mais moins important – rôle limité du SAGE